



Écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

LE
LOGOTYPE

LE LOGOTYPE : LES NORMES D'USAGE

COULEURS DU LOGOTYPE

TAILLE MINIMALE

ZONE DE PROTECTION

USAGES SUR FONDS

LE LOGOTYPE : LES INTERDITS

LE LOGOTYPE : LES NORMES D'USAGE

Les couleurs et la typographie du logotype, conçu en 2013, évoluent pour gagner en modernité et en proximité, tout en conservant la dimension statutaire de la marque.

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

COULEURS DU LOGOTYPE

Le logotype existe en Pantone, en quadrichromie et en réserve.

TAILLE MINIMALE

Cette taille minimale doit impérativement être respectée pour préserver la visibilité et la lisibilité du logotype.

Il ne doit pas être utilisé à une taille inférieure à 15mm pour le logotype seul et à 20mm pour la version avec signature.

ZONE DE PROTECTION

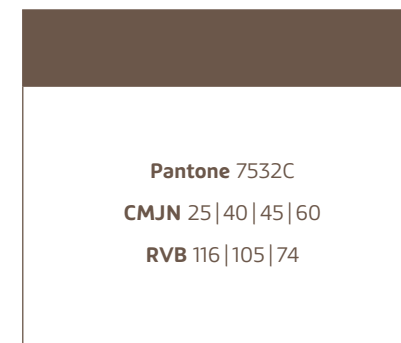
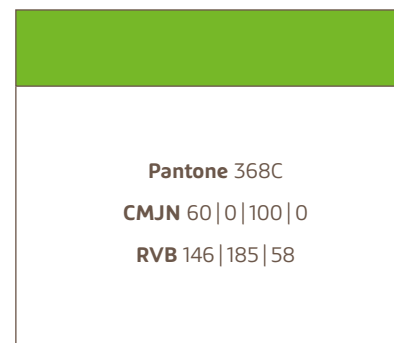
La zone de protection définit un espace autour du logotype dans lequel aucun élément graphique (texte, filet, image) ne doit apparaître.

Elle se définit par rapport à la hauteur du r.

USAGES SUR FONDS

Le logotype peut être placé sur des fonds colorés et photographiques. Les seuls impératifs sont de choisir la version du logotype (couleur ou réserve) la plus adaptée pour sa lisibilité et de respecter la zone de protection, en privilégiant des fonds peu perturbés.

COULEURS DU LOGOTYPE



TAILLE MINIMALE

écomobilier

15 mm

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

20 mm

ZONE DE PROTECTION



USAGES SUR FONDS



LE LOGOTYPE : LES INTERDITS

Le logotype doit être reproduit sans aucune altération. Son dessin, sa typographie et ses couleurs ne peuvent être modifiés.

- 1 Toute déformation est interdite.
- 2 Aucun changement de couleur n'est autorisé en dehors des versions fournies.
- 3 La zone de protection autour du logotype doit impérativement être respectée pour préserver sa lisibilité.
- 4 La typographie du nom ne peut pas être modifiée.
- 5 La signature ne peut pas être modifiée.

